

LE BIENHEUREUX DE LA SALLE

L'assemblée générale annuelle de l'Œuvre du Bienheureux de la Salle a eu lieu le 2 mars dernier, dans un des salons de l'Archevêché de Paris. Son Em. le cardinal Richard, retenu dans ses appartements par son état de santé, n'a pu, à son très vif regret, présider la réunion, les médecins lui ayant prescrit de ménager ses forces et d'éviter tout surcroît de fatigue pouvant contrarier la marche régulière de sa convalescence. Son Eminence s'était fait représenter par M. l'abbé Odelin, vicaire général, directeur des Œuvres diocésaines.

La séance a été présidée par Mgr Gardey, curé de Sainte-Clotilde, assisté de plusieurs notabilités du monde catholique, parmi lesquelles nous citerons M. le duc de Broglie, de l'Académie française, M. Sallantin, conseiller honoraire de la Cour de cassation, M. le duc de la Salle, représentant de la famille du Fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes, M. de Kergorlay, ancien député, M. le comte de Madre. De nombreux amis de l'Œuvre ont pris part à la réunion.

M. le comte d'Haussonville, de l'Académie française, a présenté le rapport général. Nul n'ignore parmi nos lecteurs la grande autorité qui s'attache à la situation et au talent si distingué de l'éminent académicien.

Sa parole éloquente a glorifié dans un superbe langage le héros de sainteté et l'illustre Fondateur que N. S. Père le Pape Léon XIII va prochainement élever sur les autels et dont les vertus seront célébrées dans le monde entier au milieu des bénédictions du peuple chrétien reconnaissant.

Nous reproduisons ci-après *in-extenso* ce remarquable rapport

Rapport de M. le Comte d'Haussonville, de l'Académie française

EMINENCE,

MESSIEURS,

Je dois plus de reconnaissance qu'ils ne savent aux chers Frères Exupérien et Justinus pour être venus me demander d'interrompre le cours de travaux sinon frivoles, du moins indifférents et inutiles, et de vous adresser le rapport annuel sur l'Œuvre du Bienheureux de La Salle. Souvent en effet, au cours de ces travaux, je me sens troublé par une parole un peu sévère du Psalmiste que l'Eglise a reproduite dans un de ses offices, et qui me revient en mémoire : *Quoniam non cognovi litteraturam, introibo in regnum Domini*. J'ignore si le mot hébreu que l'auteur de la *Vulgate* a traduit ainsi correspond exactement à notre mot *littérature*. J'espère qu'il n'en est rien, mais ce qui me trouble dans cette parole, c'est qu'elle répond à une conviction, chez moi profonde et intime, à savoir combien est vain le métier de ceux qui se bornent à allonger les unes au bout des autres des phrases plus ou moins correctes, et combien leur vie est inférieure à celle des hommes qui se consacrent à la plus modeste œuvre d'apostolat ou de charité. Mais comme, le jour où il est nécessaire, dans l'intérêt même de l'œuvre poursuivie, de faire violence à la modestie de ces hommes et de publier ce qu'ils ont fait, c'est précisément à d'autres hommes connaissant plus ou moins bien la littérature qu'on vient s'adresser, je veux espérer que la petite utilité dont ils peuvent être ce jour-là vaudra pour l'inutilité du reste de leur vie, et que la porte du royaume de Dieu ne demeurera pas aussi obstinément fermée devant eux que le leur donne à craindre le Psalmiste.

Cette année, Messieurs, marquera tout particulièrement dans la vie de l'Œuvre du Bienheureux de La Salle, et même dans celle de l'institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. Bienheureux depuis le 19 février 1888, La Salle, au mois de mai prochain, va être proclamé Saint. Comment de cette haute récompense que l'Eglise décerne sur terre à sa mémoire quelque gloire ne rejaillirait-elle pas sur ses enfants ? Mais c'est peut-être aussi l'occasion de compulser ces titres de gloire et de les remettre au jour, comme on se plaît aujourd'hui à rééditer les parchemins d'une noble race, en cherchant dans la vie des ancêtres, dans leurs vertus et jusque dans leurs épreuves, des exemples qui encouragent et fortifient leurs descendants. Je ne crois pas céder au vain attrait de l'his-

torien en retraçant à grands traits devant vous la vie du grand ancêtre des Frères des Ecoles Chrétiennes, et en remettant en lumière quelques détails, peut-être un peu oubliés, de cette admirable vie.

La biographie du Bienheureux de La Salle m'était, je dois vous l'avouer, totalement inconnue, et je ne crois pas être en France le seul qui l'ignorât parmi ceux-là mêmes qui se targuent d'avoir tant soit peu étudié le XVII^e siècle. De ce siècle nous connaissons surtout en effet les grandeurs et les scandales, les victoires et les chefs-d'œuvre. Nous avons tous lu *Polyeucte* et le *Misanthrope*, les *Oraisons funèbres* et la *Princesse de Clèves*, quelques-uns, pas beaucoup, l'*Introduction à la vie dévote*, les *Sermons* de Bourdaloue, et les *Tragédies de mort* de Nicole. Quelques-uns savent aussi qu'au point de vue religieux, ce fut également un grand siècle ; ils n'ignorent pas que saint Vincent de Paul a fondé les Filles de la Charité et le cardinal de Bérulle l'Oratoire. Le *Fort-Royal* de Sainte-Beuve a fait connaître à d'autres les vertus et les austérités des Jansénistes, gâtées malheureusement par leurs erreurs de doctrine. Mais qui a jamais lu, j'entends parmi ceux qui font métier de lire et d'écrire, " la *Vie de Monsieur Jean-Baptiste de la Salle*, prêtre, docteur, chanoine de la cathédrale de Reims et instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes, par l'abbé Jean-Baptiste Blain, chanoine de l'église métropolitaine de Rouen." ? Quand je ne devrais aux Frères Exupérien et Justinus que d'avoir fait cette lecture, je serais déjà leur obligé, car elle m'a intéressé au point que je vous demande la permission, en commençant ce rapport, de vous signaler ce qui m'a frappé tout particulièrement. Ce ne sont pas les vertueuses actions dont cette vie est remplie, le dévouement sans bornes aux enfants du peuple, l'admirable humilité, l'ardeur de la mortification, en un mot toutes les vertus dont la *Vie des Saints* nous donne de fréquents exemples. Ce sont au contraire les contradictions, les épreuves, les traverses de toute sorte auxquelles cette vie a été en butte, et devant lesquelles toute autre persévérance que celle d'un Saint (il est permis aujourd'hui d'employer ce mot canoniquement) aurait succombé. Car il me semble que de ces épreuves sans nombre ressort un enseignement que même un profane peut se permettre d'indiquer devant vous.

Laissez moi d'abord brièvement vous les rappeler :

" Les plus grands desseins de Dieu sur une âme, disait au Bienheureux La Salle son directeur le Père Barré, ne s'accomplissent qu'à force de contradictions. Les peines et les afflictions extérieures et intérieures massacrent la nature, mais elles donnent

de la vigueur à l'esprit. Comme on ne saurait tirer le vin du raisin, s'il n'est mis au pressoir, ainsi une âme ne produit aucun bien considérable qu'après avoir été sous le pressoir des tentations, persécutions, tribulations et afflictions. Le parfait chrétien doit être comme le coq du clocher de l'église qui tourne à tous les vents sans sortir de dessus la croix." Sous quel pressoir cette âme n'a-t-elle pas été mise ? à quelles tempêtes ce coq, toujours fidèle à la croix, n'a-t-il pas été exposé ? Pour sortir de ces métaphores dont j'emprunte au Père Barré la hardiesse, à quelles contradictions cette vie n'a-t-elle pas été soumise ? Contradictions d'abord du côté de sa famille. A seize ans, La Salle est chanoine du chapitre de Reims, avant même d'avoir reçu les ordres. Et dans ces temps, être chanoine n'était pas comme aujourd'hui une simple distinction honorifique, maigre récompense d'une vie entière de labeur et de dévouement. C'était le droit, moyennant l'accomplissement de quelques devoirs faciles, de jouir en paix d'une riche prébende. Les chanoines de Reims en particulier constituaient un corps illustre. Ils portaient un magnifique costume : en été, le camail violet et l'aumusse ; en hiver, le grand camail bordé d'hermine. De devoirs particuliers point, sauf d'assister aux offices de la cathédrale. Le cousin de La Salle, René Dozet, qui s'était démis en sa faveur de son canonicat, lui avait bien dit : "Mon petit cousin, souvenez-vous qu'un chanoine doit être comme un Chartreux et passer sa vie dans la solitude et la retraite." Il était à craindre que La Salle n'imitât l'exemple des chanoines de Reims qui, généralement, ne vivaient pas en Chartreux. Mais devenu prêtre et docteur en théologie, la pensée qu'il y a des enfants du peuple qui vagabondent dans les rues et qui croupissent dans l'ignorance, parce que personne ne leur apprend ni à lire ni à connaître Dieu, hante son âme. Il semble qu'il entende toujours retentir à ses oreilles ces paroles de celui qu'on voudrait pouvoir affirmer être l'auteur de l'*Imitation*, de Gerson : " Je ne sais s'il y a rien de plus grand et de plus agréable à Dieu que de cultiver ces jeunes plantes du jardin du Seigneur et de les arroser des eaux salutaires de la doctrine céleste (1)." Pour cultiver et arroser ces jeunes plantes, il s'associe avec des hommes qui lui sont inférieurs comme condition sociale, comme instruction, comme mœurs. Peu lui importe. Pour qu'ils l'aident à instruire gratuitement les enfants du peuple, il se fait leur ami, leur commensal. Il finit par les recevoir dans sa maison canoniale. Grand scandale parmi les siens. "Il ne fait honneur, dit-on, ni à son chapitre, ni à sa

(1) Gerson. *Liber de pueris ad Christum trahendis*.

famille. Il ne connaît plus les gens de sa condition et eux mêmes le méconnaissent. Sa maison, ouverte aux gens du peuple et aux misérables, ne présente plus qu'une porte fermée à ses parents et à ses amis. Il fait tort à la dévotion et honte à son caractère. Cesserait-il d'être bon chanoine et bon ecclésiastique en cessant d'être si singulier ?”

Puisque c'est sa qualité de chanoine qui cause une partie du scandale, La Salle croit y mettre un terme en se démettant. Erreur. Le scandale redouble. Il se brouille définitivement avec sa famille et son archevêque le traite de fou.

Ces rebuts ne découragent pas La Salle. Il n'en distribue pas moins tout son patrimoine aux pauvres, et il fonde définitivement l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes ; il en fixe les règles ; il en arrête l'habit, cet habit qui, exhibé pour la première fois dans les rues de Reims fut un objet de risée, qui valait à ceux qui en étaient revêtus les huées de la populace, le sourire des *honnêtes gens*, comme on disait alors (nous dirions aujourd'hui, les *gens comme il faut*) et que ceux qui le portent aujourd'hui jusqu'au milieu des incrédules ou des infidèles ont fait noble et respecté, comme un drapeau.—Mais voyant qu'il n'est pas prophète en sa ville natale, La Salle l'abandonne, non sans esprit de retour, et vient à Paris, avec ses Frères, appelé par le Curé de Saint-Sulpice, qui lui demande de fonder une école gratuite dans sa paroisse, une des plus vastes et des plus populaires de Paris. Il se heurte alors à une hostilité passionnée d'un nouveau genre : celle des instituteurs laïques du temps : ceux qu'on appelait tantôt les maîtres écrivains, car, déjà privilégiés de ce temps-là comme ils le sont aujourd'hui, ils constituaient deux corporations distinctes qui naturellement se jalouaient et ne s'entendaient que pour barrer la route à une troisième. “ Qu'est ceci ? disaient-ils, et quels sont ces gens revêtus d'un costume ridicule, qui ne portent pas perruque comme nous, qui n'ont point comme nous un privilège concédé par M. le Grand Chantre et reconnu par le Parlement ? De quoi se mêlent ils d'apprendre à lire aux enfants du peuple ? Si encore ils ne recevaient dans leurs écoles que ces petits va-nu-pieds, desquels nous ne pouvons tirer aucune rétribution et qui vagabondent dans les rues, à la bonne heure ! Mais parmi ces enfants s'en glissent d'autres dont les parents pourraient parfaitement payer, et ces Frères ne leur demandent rien ! C'est un abus intolérable ! Défendons-nous.” De là procès qui durent quinze ans, tantôt devant M. l'Ecolâtre, et tantôt devant M. le lieutenant de police, tantôt gagnés, tantôt perdus. De là procès-verbaux, saisie, confiscation du mobilier, amendes, expulsion (on se croirait

déjà en plein XIXe siècle), et si le droit finit par être reconnu aux Frères d'instruire gratuitement les enfants pauvres, en laissant aux instituteurs laïques le droit auquel ils tiennent par dessus tout d'instruire les enfants des riches, une grande partie du temps de La Salle et le plus clair de ses ressources n'en est pas moins absorbé par ces luttes, au détriment de l'œuvre charitable qu'il avait entreprise.

C'est peu encore. Une épreuve plus cruelle lui était réservée. "S'il est vrai, dit le chanoine Blain dans sa *Biographie*, que le plus souvent la persécution que les favoris de Dieu souffrent dans un corps mortel vient des partisans du monde, il n'est pas moins vrai qu'elle est quelquefois provoquée par les gens de bien. Entre tous les genres de persécution, celle-là est la plus humiliante et la plus sensible ; car enfin, que les saints soient en butte à la haine du monde et l'objet de son mépris et de ses outrages, c'est une expérience qui vérifie chaque jour les oracles divins. Mais que des serviteurs de Dieu déclarent la guerre aux amis de Dieu, c'est ce qui surprend et c'est ce qui augmente la honte et la peine de ceux-ci." Cette peine et cette honte, La Salle devait les connaître, et l'humilité avec laquelle il les accepte paraît être aujourd'hui un de ses plus glorieux titres à la canonisation. Appelé à Paris par le Curé de Saint-Sulpice, il trouve d'abord un adversaire dans l'ecclésiastique chargé des écoles de la paroisse. Le successeur du Curé change de sentiments à son égard, et, durant la famine de 1693, en suspendant l'allocation qu'il avait attribuée à l'école, il lui fait connaître avec ses Frères toutes les affres de la misère. Ils en sont réduits à se nourrir au jour le jour de légumes que souvent des dames de la charité leur donnent : car ils sont populaires. A Vaugirard, où il a transporté son noviciat, il est vu avec jalousie par le Curé, et celui-ci obtient la fermeture provisoire de la chapelle ; car déjà, en ce temps-là, les Curés des Frères n'aimaient pas beaucoup les chapelles. M. de la Chétardie, nouveau curé de Saint-Sulpice, se montre d'abord favorable aux Frères ; mais bientôt "son cœur se ferme pour eux", pour parler comme le chanoine Blain. Enfin, une dernière humiliation l'attend. La Salle a été promu par ses Frères, et malgré ses résistances, Supérieur du nouvel Institut. L'archevêque de Paris, Mgr de Noailles, circonvenu par de faux rapports, le dépose, et quand La Salle, sans protester contre la mesure en elle-même, vient au contraire excuser la résistance qu'y avaient opposée les Frères, l'archevêque le laisse prosterné à ses pieds, le front dans la poussière, sans lui tendre la main pour le relever et sans lui adresser la parole.

Ce n'est pas tout encore. Il faut que La Salle soit attaqué dans son honneur. Un jeune clerc se présente à lui, plein d'un zèle apparent. Il lui propose, pour hâter le développement de l'Institut, d'acheter en commun une maison nouvelle dont le prix sera payé en partie par La Salle, en partie par lui-même. La Salle accepte sans méfiance. Peu de temps après, le jeune clerc, dont le rôle n'a jamais été bien expliqué, se retourne contre lui, et comme il n'a pas vingt-cinq ans, âge nécessaire alors pour s'obliger, il appuie son père dans un procès pour subornation de mineur, que celui-ci intente à La Salle, au civil et au criminel. La Salle est absent de Paris ; ses amis l'abandonnent ; l'un d'eux même le trahit. Un jugement déshonorant est prononcé contre lui. Il croit devoir s'enfuir et se cacher. Sa ruine et, par conséquent, celle de l'œuvre fondée par lui semblent certaines. Vains efforts de ses adversaires. Malgré tant de traverses, l'œuvre ne cesse au contraire de se fortifier et de grandir. Si La Salle rencontre des hostilités inattendues, il trouve aussi de solides appuis. Si l'archevêque de Paris l'abandonne, celui de Rouen, celui d'Avignon et plusieurs évêques le soutiennent. Ses écoles répondent à un besoin si évident qu'on lui demande d'en fonder partout : à Troyes, à Avignon, à Rouen, à Chartres, à Moulins, à Mende, à Calais, à Rouen. Il semble qu'elles sortent de terre. Un premier noviciat se fonde à Saint-Yon. Bientôt La Salle ne peut plus demeurer dans la retraite où il s'était efforcé de se cacher, aux environs de la Grande-Chartreuse. Il revient à Paris, puis à Rouen. C'est là qu'il meurt en 1719, à soixante-huit ans, entouré d'une telle vénération qu'à peine a-t-il fermé les yeux, on se dispute ce qui lui appartient. La foule envahit la demeure où son corps repose encore sur un grabat. Laissons une dernière fois parler le chanoine Blain : " On s'empressa de se partager ses dépouilles. La difficulté fut de contenter ceux qui en demandaient, car un crucifix, un *Nouveau Testament*, une *Imitation de Jésus-Christ*, un chapelet faisaient tous ses meubles et presque ses uniques richesses. On se jeta sur ses pauvres habits, dont chacun prit à sa dévotion quelques lambeaux pour reliques, quelques-uns coupèrent même de ses cheveux." Ainsi le peuple, devant la décision de l'Église, le considérait déjà comme un saint. Aussi son œuvre est-elle protégée par sa mémoire. Ce qu'il n'aurait jamais osé espérer, alors qu'il cachait sa désolation et sa honte dans les montagnes du Dauphiné, advient quelques années après sa mort. En 1724, l'Institut des Frères obtient du Roi des lettres patentes, et en 1725, une bulle d'approbation du Saint-Siège. Ainsi l'œuvre de l'Institut était assurée ; son utilité prouvée. Près de deux siècles

se sont écoulés depuis cette date. L'Institut, comme je vais vous le montrer, est plus vivace que jamais, et s'il n'a pas la faveur des pouvoirs publics, il a toujours, ce qui vaut mieux, l'approbation du Saint-Siège et la bénédiction de Dieu.

II

Ai-je eu tort, Messieurs, de jeter ainsi un coup d'œil en arrière sur cette extraordinaire vie ? Je ne le crois pas, car il me semble que dans les temps difficiles que nous traversons, nous pouvons y trouver quelques éléments de réconfort et d'espérance. Sans se livrer à des rapprochements puérils, la vie du Bienheureux de La Salle ne ressemble-t-elle pas en effet, par plus d'un point, autant que la vie d'un homme peut ressembler à la vie d'une Œuvre, à celle de l'Institut qu'il a fondé ? Toutes ces mêmes épreuves, rivalités, procès, confiscations, expulsions, calomnies, ont été connues par vous, mes Frères, toutes sauf une : l'abandon de votre archevêque, qui n'a point coutume de ménager les témoignages de sa paternelle sollicitude aux victimes de persécutions injustes. De toutes ces épreuves vous avez comme lui triomphé, et il m'est impossible de ne pas croire que la main de la Providence n'a pas cessé de s'étendre sur vous comme elle s'est étendue sur lui. Je ne suis cependant pas de ceux qui sont disposés à faire intervenir à tout propos la Providence dans les affaires de ce monde. Non pas que je ne croie profondément à son action incessante, mais cette action me paraît s'exercer d'une façon plus certaine dans la vie individuelle des âmes que dans la vie collective des peuples. J'admire souvent avec quelle indiscrétion nous le faisons parfois intervenir dans nos luttes de partis ou de peuples, la sommant en quelque sorte d'assurer la victoire à la cause qui nous paraît la meilleure, et tout prêts à l'accuser si cette cause succombe. Mais lorsque quelque grand intérêt religieux est manifestement en cause, il n'est pas défendu de chercher dans la conduite des événements le doigt de Dieu. Il ne me paraît donc pas téméraire de dire qu'en suscitant au dix-septième siècle, c'est-à-dire dans un temps où le peuple était, il faut en convenir, peu de chose, un Saint qui avait à cœur l'instruction du peuple, la prescience divine prévoyait l'importance que cette question de l'enseignement populaire prendrait au dix-neuvième.

S'il y a en effet un point sur lequel, peut-être pour des raisons diverses, tout le monde, républicains et monarchistes, chrétiens et libres-penseurs, soient aujourd'hui d'accord, c'est sur la nécessité d'instruire le peuple. Je ne vous rappellerai pas ce cri éloquent qu'arrachait à un homme d'Etat anglais une extension

hardie du droit de suffrage votée par le Parlement : "Je demande qu'on apprenne du moins à lire à ceux qui seront demain nos maîtres." Mais, sans parler de cet argument qui, dans un pays où le suffrage universel est tout, a bien sa valeur, dans notre société moderne, un certain *minimum* d'instruction n'est-il pas une condition nécessaire de la lutte pour la vie ? A qui ne possède pas ce *minimum*, un grand nombre de professions, et généralement les plus lucratives, se trouvent fermées. Jusque-là tout le monde est d'accord. Où la difficulté commence, c'est sur le point de savoir en quoi doit consister ce *minimum*. Les uns estiment que savoir lire, écrire, compter, compter surtout, avec un peu d'histoire et de géographie, suffit parfaitement. Les autres vont jusqu'à concéder que certains principes de morale civique ne sont pas inutiles, et qu'on peut, qu'on doit même apprendre à un enfant quels sont ses devoirs envers son pays et lui inculquer aussi certains principes d'une utilité sociale incontestable, par exemple qu'il ne faut ni tuer, ni voler. D'autres enfin, qu'on qualifie volontiers d'esprits arriérés (je crains, Messieurs, que nous ne soyons tous ici du nombre), vont jusqu'à prétendre qu'il importe encore d'apprendre à l'enfant quels sont ses devoirs envers Dieu et envers son âme. Pour vous, mes Frères, je serais presque tenté de dire que vous mettez tout le monde d'accord, car nulle part, et je crois être en mesure d'en fournir la preuve tout à l'heure, on n'apprend à lire, à écrire et à compter aussi bien que chez vous ; nulle part on n'y forme de meilleurs citoyens, plus dévoués à leur pays ; nulle part enfin on n'apprend mieux à l'enfant ses devoirs envers lui-même et envers Dieu. Ce n'est donc vous en louer plus qu'il ne convient que de dire que l'idéal de l'éducation populaire, conçu au dix-septième siècle par La Salle, a été réalisé par vous.

Quelle part avez-vous prise à cette éducation ? Quelle part y prenez-vous encore ? C'est ce que je voudrais rechercher, sans remonter, quelque tentation que j'en aie, au delà du commencement du siècle. Il y aurait cependant bien des choses à dire sur l'état de l'enseignement populaire sous l'ancien régime, bien des idées fausses à rectifier d'après des travaux récents. En ce qui vous concerne, je me borne à une simple constatation que j'emprunte à quelqu'un qu'on n'accusera certainement pas d'une tendresse exagérée pour l'enseignement congréganiste, M. Compayré, l'auteur de l'*Histoire de la Pédagogie* : "Les fondations de La Salle, dit-il, ont droit à l'estime et à la reconnaissance des amis de l'instruction. Elles représentent le premier effort suivi de l'Eglise catholique pour organiser l'enseignement du peuple. Ce que les Jésuites ont fait en matière d'enseignement secondaire, avec des

ressources immenses et pour des élèves qui les rétribuèrent de leurs peines, La Salle l'a tenté pour l'enseignement primaire, à travers mille obstacles, pour des élèves qui ne payaient pas."

Comme constatation de fait, je me bornerai à dire qu'à la veille de la Révolution française, votre Institut comptait en France 116 maisons, renfermant au moins 800 Frères et 350 classes fréquentées par 36,000 élèves. Naturellement, la tourmente révolutionnaire disperse ces Frères et les jette aux quatre vents du ciel. Mais lorsqu'il s'agit de sortir du chaos et de recréer quelque chose (je ne parle qu'en matière d'enseignement primaire), c'est à eux qu'on songe tout d'abord. En frimaire an VIII, le Directeur général de l'Instruction publique, Fourcroy, un de ces savants superbes d'alors qui ne croyaient point en Dieu, n'en adressait pas moins aux Préfets une circulaire pour leur prescrire de rechercher dans leurs départements les Frères dispersés des Ecoles chrétiennes, " afin, disait-il, de régénérer une institution qui rendait autrefois les plus grands services." Certaines objections sont faites cependant par les faux libéraux du temps, qui n'étaient au fond que des jacobins asservis, contre l'emploi dans l'enseignement public d'une congrégation " de gens, disaient-ils, ayant fait des vœux ", on dirait aujourd'hui " ayant renoncé à des droits qui ne sont pas dans le commerce. " " Mais, répondait le conseiller d'Etat, directeur des cultes, Portalis, le vœu, en soi, est indépendant de toute monasticité. On a fait des vœux avant qu'il y eût des monastères ; des citoyens ordinaires font des vœux sans vivre dans un cloître. Ce qui caractérisait l'ancien vœu monastique, c'est la garantie que la loi donnait pour en assurer l'exécution. Les lois ont fait tout ce qu'elles peuvent et tout ce qu'elles doivent pour la liberté humaine, lorsqu'elles ont annoncé qu'elles ne sanctionneraient plus aucun vœu. Elles n'ont pas à s'inquiéter de ce qui n'intéresse que la conscience ; il ne lui appartient pas de former ce retranchement impérissable de la liberté humaine." Que n'avons-nous, Messieurs, je ne puis retenir en passant cette réflexion, des hommes d'Etat aussi libéraux que Portalis, directeur des cultes sous l'Empire !

Les objections persistent dans le Conseil d'Etat, et il faut, pour en triompher, l'intervention décisive de quelqu'un qu'on n'accusera pas non plus d'avoir jamais été un clercal bien passionné, de Napoléon : " Je ne conçois pas, dit-il en plein Conseil, l'espèce de fanatisme dont quelques personnes sont animées contre les Frères. C'est un véritable préjugé. Partout on demande leur rétablissement. Ce cri général démontre assez leur utilité." Cette parole puissante achève d'assurer la victoire des Frères, et

le décret de 1808, qui organise l'Université en France, comprend l'article suivant : " Les Frères des Ecoles chrétiennes seront brevetés et encouragés par le grand-maître, qui visera leurs statuts intérieurs, les admettra au serment, et fera surveiller leurs écoles. Les supérieures de ces congrégations pourront être membres de l'Université."

Pendant toute la durée de l'Empire, l'enseignement primaire n'en est pas moins abandonné complètement à lui-même, sans subvention, sans encouragement. Il n'est guère (je ne parle, bien entendu; en ce moment que des garçons), distribué que par les Frères. Sous la Restauration, ils reçoivent quelques encouragements. Le Roi prélève 50,000 francs par an sur sa cassette pour subventionner ce qu'on appelle *les petites écoles*. Mais les Frères rencontrent en même temps une redoutable concurrence. Le parti libéral commence à comprendre toute l'importance de la question de l'enseignement populaire. Encore imbu des préjugés du temps, il ne voudrait cependant pas que cet enseignement demeurât exclusivement aux mains des Frères. Sans solliciter aucune mesure contre eux, il favorise l'introduction en France d'une méthode concurrente, importée d'Angleterre : celle des écoles dites *lancastriennes*, ou écoles d'enseignement mutuel, qui permettaient de donner avec peu de maîtres l'enseignement à beaucoup d'enfants. Ce système obtient même la faveur du gouvernement. Deux ordonnances royales le recommandent. Ainsi encouragées, les écoles mutuelles se développent. En 1820, il y en a 1073. Mais les Frères tiennent bon pour la méthode d'enseignement simultané, et devant la supériorité de leur enseignement, la concurrence succombe. 700 écoles mutuelles sont fermées successivement, tandis que les écoles des Frères s'accroissent en nombre. Grâce à eux a donc triomphé la véritable méthode, celle qui est adoptée aujourd'hui sans conteste dans toutes les écoles publiques, et qui n'est autre que la méthode prescrite par La Salle lui-même à ses Frères. Nos instituteurs laïques d'aujourd'hui ne savent peut-être même pas qu'ils sont eux aussi des disciples de La Salle.

Surviennent la révolution de 1830 et la loi de 1833 qui organise, pour la première fois dans notre pays, l'enseignement primaire. Cette loi, comme chacun sait, est l'œuvre de M. Guizot, un vrai libéral, celui-là, au sens le plus large et le plus noble du mot. La loi dont il est l'auteur, en imposant à chaque commune l'obligation d'entretenir une école, ne pouvait manquer de multiplier le nombre des écoles et des maîtres laïques. Mais le ministre protestant ne voulait pas laisser croire qu'il pût être animé du moindre sentiment d'hostilité vis-à-vis de l'enseignement catho-

lique en général, des Frères en particulier, et, se demandant comment il pourrait reconnaître publiquement les services rendus par eux à la cause de l'enseignement primaire, l'idée lui vint de nommer le Supérieur Général des Frères, le Frère Anaclet, chevalier de la Légion d'honneur. M. Guizot s'informa si le Frère Anaclet accepterait cette distinction. Voici la réponse du Frère : " En consultant l'esprit des règles de notre saint fondateur, qui tendent toutes à nous inspirer le renoncement aux honneurs et aux distinctions, nous croyons devoir vous remercier de l'offre si honorable que vous avez daigné nous faire, et nous vous prions d'agréer nos excuses en même temps que notre refus. " Messieurs, je ne connais rien de touchant, et je serais presque tenté de dire de grand, comme ce dialogue ignoré : le protestant demandant au catholique la permission de lui conférer une distinction honorifique, le catholique refusant par humilité.

Pendant que sous le régime de Juillet et par l'application de la loi de 1833, le nombre des écoles laïques augmente rapidement, celui des écoles congréganistes publiques de garçons reste stationnaire. Il est de 827, d'après la dernière statistique publiée sous le gouvernement de Juillet, mais il s'accroît rapidement pendant la période de la seconde République et du second Empire. Pendant cette période, le nombre des écoles privées congréganistes de garçons avait plus que triplé. Il s'élevait, en 1870, à 3,084. Toutes, à la vérité, n'étaient pas tenues par des Frères des Ecoles chrétiennes. Eux-mêmes seraient les premiers à me reprocher si, dans ce développement de l'enseignement congréganiste, je ne faisais la part des autres Congrégations enseignantes, les Frères de Marie, les Frères de Ploërmel, les Frères de Saint-Gabriel et d'autres encore. Mais, cette part faite, ce n'est rien exagérer de dire qu'aux Frères des Ecoles chrétiennes revient pour la plus grande partie l'honneur du développement de l'enseignement congréganiste.

Arrive la troisième République. Les grandes luttes sont commencées. Comme il faut toujours rechercher impatiemment la vérité, vous me pardonnerez, Messieurs, même dans une réunion comme celle-ci, de distinguer, dans l'œuvre scolaire de la troisième République, deux parts, l'une parfaitement légitime et honorable, l'autre que je m'abstiendrai de qualifier, car je tiens à demeurer très modéré, et je craindrais d'employer des épithètes qui ne le fussent pas.

J'appelle légitime et honorable en lui-même l'effort fait pour développer en France l'enseignement primaire. La République a le droit de se faire honneur d'avoir porté le nombre des écoles de

Vient de paraître

L'Anglomanie

AU CANADA

RÉSUMÉ HISTORIQUE DE LA QUESTION DES ÉCOLES
DU MANITOBA

PAR

DOM P. BENOIT

Docteur en philosophie et en théologie, Ancien Directeur de Séminaire,
Supérieur des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception
à N. D. de Lourdes, Manitoba.

Brochure de 64 pages, in-octavo. Prix, 25 Cents franco.

Cette brochure est maintenant en vente à nos bureaux,

171-173-175, Rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

L'auteur y passe en revue, dans un tableau historique succinct basé sur des données puisées aux sources officielles, les diverses phases par lesquelles a passé la grande et

impérissable question des écoles du Manitoba. Il y montre à quelles fraudes, à quelles injustices, à quelles violences, à quelles complicités inavouables il a fallu avoir recours pour consommer cette spoliation.

Puis, tirant de ces événements, qui sont aujourd'hui de l'histoire, la philosophie qui s'en dégage, il y voit la continuation de la lutte que se livrent depuis trois siècles, en Europe comme sur le continent américain, les deux grandes races dont l'influence est prépondérante dans le monde, la race française et la race anglaise.

Viennent ensuite des conjectures sur l'issue possible, sinon probable, de cette rivalité séculaire. On sait que cette partie de l'ouvrage a donné lieu, de la part des anglomanes et de leurs complices les libéraux, à des récriminations que ne peuvent se résoudre à trouver fondées tous ceux qui ont lu ce travail en son entier.

Ce sont des pages fortes, qui offrent à l'esprit une nourriture substantielle comme celle de la vérité, des pages d'une émotion communicative pour ceux qui, malgré le matérialisme abject du siècle, croient encore au droit et à la justice, des pages radieuses d'espérance et de stimulation pour le patriotisme comme pour le sentiment religieux de la masse de nos compatriotes.

Tout lecteur de choses sérieuses tiendra à posséder ce récit fidèle de l'un des drames les plus sombres de notre histoire, et à se bien pénétrer des considérations qui y sont développées, avec une autorité que suffit à établir le nom de l'auteur.

Le tirage étant limité, on fera bien de se hâter pour les commandes.

Nous donnons ci-après une liste de certains ouvrages que nous avons actuellement en magasin, et dont la popularité acquise jusqu'à ce jour est la meilleure recommandation que nous puissions en donner. Nous prions spécialement les messieurs du clergé de prendre connaissance de cette liste, et de donner leur commande au plus tôt, car pour la plupart de ces ouvrages qui nous viennent d'Europe, le nombre est limité et restreint.

Le Crucifix, vol. in 8 broché, par J. Hoppenot, S. J.	\$0.50
Les quatre évangiles suivis des actes des apôtres, un beau vol. in-8, avec de nombreuses illustrations pour chacun des évangiles, broché.....	0.25
Le même volume cartonné, tranche jaspée.....	0.50
“ “ “ “ dorée.....	0.75
Nos raisons de croire, étude historique et critique sur les motifs de crédibilité que présente l'Eglise catholique, par le R. P. Lodié, magnifique volume, in-40 illustré de nombreuses gravures..	0.75
Conférences de St. Roch, Dieu, vol. grd in-12 broché	0.50
Le prêtre auprès des malades et des mourants, vol. in-12 broché, par le R. P. Paul Stub,.....	0.90
La pensée de la mort, vol. pt. in-12 broché, Berthier	0.15
Le jeune homme comme il faut, vol. in-12 broché Berthier.....	0.25
La jeune fille et la vierge chrétienne, vol. in-12, broché, Berthier.....	0.25
Le livre de tous, vol. in-12 broché, Berthier.....	0.25
L'homme tel qu'il doit être, vol. in-12 broché, Berthier	0.25
Les quatre évangiles, format livre de prières in-18 pleine reliure en toile noire, avec gravures. ...	0.40
Une belle collection des ouvrages de Pierre l'Ermite	
Le Grand Mufflo, vol. in-8 broché.....	0.75
Lisez-moi ça, vol. in-8 “	0.38
Et ça, vol. in-8 “	0.75
Et de quatre, vol. in-8 “	0.75
Restez chez vous, vol. in-8 “	0.50
Nouveau manuel d'instruction religieuse, par l'abbé Poey.....	0.90

Breviaires ancienne édition, riche reliure seulement.....	\$2.00 le set
Breviaires, nouvelle édition, reliure molle...	9.00 "
Horæ Diurnæ " " " "	1.75 "

OUVRAGES A PRIX RÉDUITS

Général Ambert—Récits militaires, 4 vols.....	\$4.00
Eugène Veillot—Hommage à Louis Veillot.....	1.88
Mach—Le trésor du prêtre, 2 vols.....	2.25
L'abbé Ménard—Mgr Dupanloup.....	1.00
L'abbé A. F. Rua—Cours de conférences sur la religion, 3 vols.....	2.00
L'abbé Panhéleux—La divinité de Jésus-Christ....	0.50
Léon Aubineau—Les serviteurs de Dieu.....	1.00
L'abbé St Jure—De la connaissance et de l'amour de Dieu, 4 vols.....	2.00
L'abbé Larfeuil—La femme à l'école de Marie....	0.50
Matignon—La famille biblique.....	0.50
Manseau—Les prêtres et les religieux déportés, 2 vols.....	1.00
Alex. Brunet—La famille et ses traditions.....	0.50
P. V.—Casus conscientiae.....	1.00
Ludolphus de Saxonia—Vita Jesu Christi, 4 vols..	4 00
Un curé du diocèse de Liège—Plans d'instructions 2 vols.....	1.00
L'abbé Jouve—Le catéchisme des grands et des petits, 3 vols.....	2.00
L'abbé Shoupe—Connaissance de Jésus-Christ....	0.75
L'abbé Chaumont—L'Education, ses difficultés, son but.....	0.75
A. C. Peltier—Le grand catéchisme de Canisius, 7 vols.....	6.00
L'abbé Luche—Le catéchisme de Rodez, 3 vols....	3.00
L'abbé Chaumont—Œuvres de St. François de Salles, 6 vols.....	4.75
Desjardins—Œuvres de St. Alph. de Liguori, 9 vols.	6.00
Gueranger—Instructions liturgiques, 2 vols.....	4.00
L'abbé Martin—Prônes, suivis d'exemples, 1 vol....	1.25

41,401 à 52,879, en augmentation de 11,478 ; le nombre des instituteurs et institutrices, laïques ou congréganistes, de 110,709 à 152,277, en augmentation de 41,568 ; enfin le nombre des élèves des écoles publiques ou privées de 4,716.935 à 5,531.418. Comme dans ces chiffres d'ensemble que j'emprunte à la dernière statistique quinquennale, non encore publiée, figure pour une proportion importante l'augmentation du nombre des maîtres, des écoles et des-élèves congréganistes, je ne suis pas persuadé que l'honneur que je fais en ce moment à la troisième République lui soit sur ce point très sensible, ni qu'il vous paraisse très mérité ; mais, prenant les chiffres dans leur ensemble, il était équitable de constater l'effort et le succès. Quant à la portion de l'œuvre scolaire de la troisième République que je préfère ne pas qualifier, c'est celle qui a eu pour but de détruire l'enseignement chrétien en France. Je me bornerai à vous en rappeler les étapes pour vous en démontrer l'insuccès au moins partiel, principalement en ce qui concerne les Frères des Ecoles chrétiennes.

(A suivre.)

L'évolution religieuse contemporaine en Angleterre

(Suite)

(De la Revue du Monde Catholique.)

Tout en repoussant certaine conception matérielle du purgatoire, qui du reste n'appartient pas au dogme catholique, il y a tendance, dans le High-Church, à admettre, après la mort, un état d'attente et de souffrance dont la prière des vivants peut obtenir le soulagement et la délivrance. Aussi prier pour les morts est-il devenu d'un usage quotidien et voit-on annoncer souvent des messes de *Requiem*. On admet de même l'invocation des Saints et le culte de la sainte Vierge. On s'efforce de dégager l'Eglise établie de sa dépendance envers l'Etat et de rétablir, en théorie, la notion oubliée de l'Eglise, société divine, avec sa vie propre, autonome ; on se réclame de la succession apostolique, considérée comme la source de tout pouvoir épiscopal et sacerdotal. Le bap-

tème, aux yeux des anglicans, est une vraie régénération spirituelle ; ils pratiquent la confession auriculaire, suivant les formes catholiques : le pénitent à genoux au pied d'un crucifix ou d'une croix, le ministre assis, en surplis et en étole, prononçant la formule de l'absolution, et il n'est pas rare maintenant de voir certains *clergymen* passer la nuit au confessionnal, la veille de quelques grandes fêtes. On commence à demander le rétablissement de l'extrême-onction. Le *Church Times*, organe de la Haute-Eglise, annonçait avec satisfaction, le 20 mai 1898, que l'évêque anglican de Chicago venait de rétablir dans son diocèse l'usage de l'onction pour les malades.

Les *clergymen* de cette école s'honorent de porter le titre, naguère honni, de "prêtre" avec ce qu'il implique de privilèges surnaturels. Un *High-Church* s'intitule "prêtre catholique" et cherche à contenter tout le monde ; une fois par mois, il fait le service dans le ton austère de la Basse-Eglise ; les autres dimanches, le service a lieu avec "le plein cérémonial catholique". La grande majorité s'est prononcée pour ce genre de service.

Chez plusieurs prêtres *High-Church*, le port de la soutane devient habituel ; quelques-uns en viennent à pratiquer et à recommander le célibat, si opposé à la constitution religieuse d'Henri VIII. Certains esprits estiment que "beaucoup de ministres de la Haute Eglise sont catholiques romains de cœur et travaillent à entraîner le peuple vers Rome. Cette conviction paraît assez répandue parmi les fidèles et les évêques de la Basse-Eglise (1). En mai dernier, le docteur Green, évêque de Grafton et Armidale (Australie), parlait devant son synode des difficultés de l'Eglise anglicane dans la métropole. Il s'indigna contre les hommes qui mangent le pain de l'Eglise d'Angleterre et inculquent les dogmes de l'Eglise romaine : "Trop souvent, dit-il, la sainte communion est devenue la messe ; on a fait de la confession privée une obligation ; les doctrines de Rome ont été enseignées du haut de la chaire." (*The Church Times*, 14 juillet, 1899, p. 39.)

"Il y a beaucoup de conversions, surtout parmi les ministres, assure un anglican converti. Cinq cents ont embrassé la religion catholique depuis les soixante dernières années. Cependant notre nombre n'augmente pas comme il devrait. Trop de catholi-

1. Les ritualistes sont des partisans de la Haute-Eglise ; les membres ritualistes s'appellent encore les anglo-catholiques ou anglicans-catholiques ; ceux qui appartiennent à *Low Church* (Basse-Eglise) sont des protestants radicaux bien plus proches des sectes dissidentes que de l'Eglise officielle : enfin les latitudinaires (*Broad Church*), qui n'étaient autrefois que d'aimables sceptiques, deviennent de plus en plus des exégètes critiques à peine moins radicaux que les théologiens allemands, dont ils ont presque tous suivi les leçons.

ques vivent dans l'indifférence et laissent grandir leurs enfants en dehors de toute religion." (L'abbé F. Martin, *loc. cit.*, p. 265.) Le recrutement du clergé anglican préoccupe les fervents de cette Eglise. Le nombre des candidats diminue, la difficulté d'arriver à une situation sortable les écarte. " Si un homme n'a pas des amis pour le pousser, ce ne seront ni sa science, ni sa capacité, ni la longueur de ses services, qui le conduiront à une promotion dans l'Eglise. " Il devra se résigner à traîner ses jours dans une situation sans avenir, avec des ressources insuffisantes pour soutenir sa famille." (*The Church Times*, 7 juillet 1899, p. 21.) Pour remédier à ce mal, un recteur anglican, M. Broughton, déclare à ses frères que la "détresse cléricale prouve la nécessité d'imposer des restrictions au mariage des pasteurs. Par exemple, si un candidat aux ordres a une épouse ou s'il a contracté des fiançailles et s'il n'a pas de propriété personnelle, mais seulement la promesse d'une "curacy" (vicairie) de 3000 francs par an, il ne se nuit pas seulement à lui-même, il nuit aussi à l'œuvre de son Eglise.

" Notre Eglise n'impose pas le célibat comme l'Eglise Romaine, mais *pratiquement* les membres du clergé anglican doivent à leur honneur de décider en conscience si le mariage servira plus ou moins la cause de la religion dans chaque cas particulier.... Il est clair qu'un évêque aurait le droit et ferait sagement d'exiger avant l'ordination une déclaration ou une promesse de s'abstenir du mariage pendant un certain temps, lorsque les circonstances semblent le demander.

" Peut-être aussi faudrait-il cultiver le sentiment de l'abnégation dans le jeune clergé et parmi les candidats aux ordres. Les *Clergyhouses* (maisons où le clergé vit en commun) doivent être encouragées, avec l'engagement de ne pas se marier de quelques années. Car, dans le cas des pasteurs célibataires, la difficulté de la sustentation disparaît presque entièrement. De plus, le pasteur marié et pauvre doit se priver de cent moyens d'influence sur les gens instruits et il abaisse immensément le prestige de l'Eglise.... Certainement notre divin Maître n'a pas séduit ses Apôtres par des visions d'épouses, de maisons confortables ou de ressources assurées pour la vieillesse. Si un homme a un sentiment différent de celui-ci, il n'est pas appelé au sacerdoce." (*The Church Times*, 7 juillet 1899.)

Déjà quelques membres de l'Eglise anglicane se sont réunis dans un village des environs d'Oxford pour vivre en communauté, sous une règle analogue à celle de saint Benoît. Ils portent l'habit religieux et vont prêcher des missions dans les campagnes.

Pour préparer à cette vie sacerdotale, on a établi, dans plusieurs diocèses, pour les aspirants aux ordres, des écoles théologiques ressemblant sur plus d'un point à nos séminaires catholiques, et ensuite, pour entretenir cette vie, on tâche de répandre la pratique des retraites ecclésiastiques.

A lire certains catéchismes en usage dans les paroisses *High Church*, on les dirait copiés sur les nôtres. L'archevêque d'York disait, en 1897, au congrès de Shrewsbury, qu'il y avait " beaucoup plus d'accord que de différence entre le catéchisme de l'Eglise d'Angleterre et celui du concile de Trente." Ce n'est guère que sur l'autorité du Pape que l'on constate une discordance ou du moins une lacune, encore certains théologiens de cette école essaient-ils de concilier avec les formulaires de cette Eglise l'acceptation d'une certaine primauté de l'Evêque de Rome.

Outre la chaire, le prêche, les principaux moyens de propagande religieuse à Londres et ailleurs sont la conférence et l'école. La conférence a lieu dans une salle publique dont l'entrée est gratuite et dure environ deux heures. L'orateur, le plus souvent un prêtre, traite d'abord pendant trois-quarts d'heure un sujet déterminé, par exemple l'existence de Dieu, la nécessité d'une religion, la vérité de la religion catholique, la présence réelle. Puis il répond aux objections qui lui sont faites par écrit durant trois autres quarts d'heure ; le reste du temps est laissé à ceux qui veulent prendre la parole et discuter de vive voix. Beaucoup de convertis reconnaissent que c'est là que leur âme a reçu la première semence de vérité.

Tous les dimanches, des orateurs, la plupart laïques, montés sur des chaises tout simplement, se font entendre, dans les parcs de Londres. L'un expose les preuves de l'existence de Dieu ; un autre essaie de faire partager son athéisme. Plus loin on déclame contre les *clergymen*. L'un des plus connus de ces orateurs populaires catholiques est Leister Drummond, avocat célèbre du barreau de Londres. Après avoir donné une série de lectures à Hyde-Park, il va, pendant les vacances, de ville en ville, louant à ses frais de vastes salles pour y continuer ses conférences religieuses.

Au point de vue scolaire, les catholiques anglais jouissent d'une demi-égalité de traitement que nous ne connaissons pas encore en France. Le *manager* ou directeur des écoles primaires catholiques est d'ordinaire le recteur de la paroisse, assisté de quelques notables. Toutes les charges de premier établissement : terrain, constructions, paiement des maîtres, sont à la charge du directeur, qui couvre ces dépenses par des fondations régulières ou des souscriptions. Si le local présente les conditions d'hygiène

requis, si les maîtres sont pourvus des diplômes exigés par l'Etat, si enfin les revenus déjà assurés à l'école s'élèvent à une certaine somme, le gouvernement accorde au *manager* un subside proportionné au nombre des élèves qui la fréquentent. En retour, le directeur doit faire donner cinq heures d'instruction profane aux enfants dans une journée. L'enseignement religieux se donne avant, après ou au milieu, comme il plaît au *manager*. L'interrogatoire des élèves par l'inspecteur peut permettre au *manager*, si son école est bien dirigée, d'obtenir un subside qui est proportionné au succès des élèves dans leurs réponses.

Enfin, l'Etat accorde un dernier subside : celui de la gratuité scolaire. Tout récemment, les parents catholiques devaient verser deux ou trois pences (0,20, 0,30 cent.) par semaine. Le gouvernement fit observer que la mesure était attentatoire à la liberté. A quoi les catholiques répondirent qu'ils y étaient forcés par le manque de ressources suffisantes. Alors, pour lui permettre d'abolir cette rétribution, l'Etat anglais leur accorde, depuis trois ans, une nouvelle catégorie de secours, mais la distribution ne se fait pas directement du gouvernement au *manager*, comme pour les deux premiers. Les écoles catholiques se groupent en grandes associations, et chaque association reçoit une somme en rapport avec le nombre et l'importance de ses écoles. Le comité dirigeant partage cette somme entre les écoles, au prorata de leurs besoins. Ces associations sont au nombre de huit, comprenant les seize diocèses anglais. Ces trois subventions réunies, subvention du nombre, subvention du succès, subvention de la gratuité, peuvent couvrir les trois-quarts des dépenses.

(A suivre.)

Le mouvement catholique

AU CANADA

Il y a maintenant un Séminaire, le Séminaire de la Sainte-Famille, à St Albert, T. N. O. Nous détachons de deux lettres du R. P. Culerier, missionnaire oblat, les extraits suivants qui feront connaître la nouvelle institution.

Un Séminaire ?—Oui, un Séminaire dans le nord-ouest du Canada.

Mgr Legal l'a béni le 21 janvier dernier. Mgr Grandin y dit la première messe le 25 janvier. Et quelques heures plus tard, on disait aux sept élèves débutants : " Ce n'est plus l'école du village ; ce n'est pas un collège où l'on accepte tout le monde ; c'est un séminaire, une maison d'études pour ceux qui pensent à devenir prêtres. On vous répétera cela souvent ."

De la Sainte Famille ?—Quand il s'agit de désigner un objet, il faut le faire en des termes qui expriment la nature de l'objet. Ce sera la Sainte Famille, parce que une grande pauvreté d'abord, de grands soucis ensuite, feront passer le Séminaire par diverses phases d'angoisses analogues à celles qui marquèrent les jours de la première Sainte Famille.

Le personnel comprend : un jeune Père Oblat, l'auteur de ces lignes.

Un second Oblat est le C. F. Royer. Il est chargé d'une grande partie du mouvement intérieur : chauffage, éclairage, approvisionnements de détail, dortoir.

Nous ne sommes que deux Oblats.

Le premier élève est un séminariste, destiné au clergé séculier. En même temps qu'il enseigne l'anglais et le français, il complète ses études personnelles de théologie.

Au début, le 25 janvier, nous n'avions que sept élèves, maintenant nous en avons neuf. Ils sont albertains, bien vite on dira *babyloniens*, puisqu'à sept, ils parlaient six langues vivantes le 25 janvier ! De cette sorte sorte six langues ont pu dès la fondation bénir Dieu dans le nouveau Séminaire.

Nos présents élèves persévéreront en majeure partie. Il en viendra d'autres ; actuellement on parle de cinq nouveaux.

Deux religieuses converses viennent chaque matin du couvent pour préparer le réfectoire ; le soir elles retournent au couvent.

Mgr Grandin dit n'avoir jamais vu un Séminaire si pauvre.

À la chapelle on trouve un autel, un poêle, une lampe, trois bancs, trois chaises.—À la sacristie, une vieille porte, supportée par une antique caisse d'emballage, sert de vestiaire et de placard.—Au dortoir, il y a de la place pour vingt élèves, et malgré tout notre soin, parfois une neige fine, que le vent du nord a fait entrer par les fissures imperceptibles des fenêtres. Cette partie n'est pas neuve !—La future bibliothèque est vide.—Les chambres comptent une chaise, une malle, une table, un poêle, un lit. Nous sommes uniques !!!

Faute de bancs et de tables, la classe se fait dans la salle d'étude. Mais le poêle et la lampe sont là heureusement. Les tableaux noirs, les dictionnaires sont encore chez le libraire. La salle de récréation est un peu moins grande que le dortoir. On y joue à collin-maillard. C'est l'unique jeu pour le moment.

Au réfectoire, il y a une vieille table en pente douce ; si le premier élève renverse son thé, le dernier à l'autre bout le recevra sur les genoux.

Le Séminaire est une œuvre catholique. Tous ceux qui ont été mêlés aux débuts de telles œuvres ont été des hommes de souffrance. Tout ce que nos Pères ont fondé au Canada et au Nord-Ouest a été arrosé de larmes. Les vies écrites des Oblats, qui ont dépensé leur vie en France, attestent semblable chose. C'est donc la loi ! Avis aux jeunes !

Le 21 janvier, la maison était encore bien vide, et encombrée de planches et d'établis. Les fermiers de Saint-Albert suivaient en procession, le chapelet à la main, Mgr Legal venant bénir le nouveau Séminaire : ça rappelait les bergers courant à la crèche. On dit que le Délégué Apostolique viendra l'été prochain : il sera comparable à l'un des Mages. Et lorsque le T. R. Père Général viendra lui-même à Saint-Albert, on ajoutera.... voici le second, voici le troisième mage.

Les Mages firent des présents.... et puisque la comparaison se déroule, mettons en pratique le conseil de Celui qui reçut l'or, la myrrhe et l'encens : Demandez et vous recevrez.

Dans une seconde lettre au R. P. A. Lacombe, le P. Culierier dit :

Autant qu'il m'est permis de l'affirmer aujourd'hui, c'est au commencement de janvier 1861 que Mgr Taché se trouvait au Lac Sainte-Anne. Durant son séjour, il fut décidé qu'on établirait une mission sur le joli plateau où vous avez dû prendre quelques heures de repos le 15 ou le 16 janvier 1861. Vraisemblablement c'est à cette époque que Mgr Taché ficha son bâton dans la neige, en disant : " Ce sera ici ! " A ce même endroit s'élève le maître-autel de la cathédrale actuelle.

Le jour où la première messe fut dite dans l'ancienne maisonnette qu'on appelait alors l'église de Saint-Albert, c'est ce que j'appelle le jour du baptême.—Lorsque, après bien des efforts, les missionnaires purent ouvrir au culte divin un temple plus vaste, ce fut un jour de première communion.—De même que tous les chrétiens ne parviennent pas au sacerdoce, de même toutes les

paroisses ne sont pas choisies pour être le siège d'un évêché. Le jour où Mgr Grandin prit possession du siège de Saint-Albert fut comme un jour d'ordination. Vint le jour où un enfant du pays reçut l'onction sacerdotale sur les degrés de l'autel qui recouvre un lieu mémorable et rappelle un entretien touchant. Vint le jour où un missionnaire albertin reçut l'onction des apôtres là où Mgr Taché avait jadis planté son bâton d'évêque voyageur.... Et le jour est venu où Mgr Grandin et Mgr Legal ont élevé un Séminaire pour continuer et affermir le règne de l'Eglise catholique, le règne de Dieu, dans leur diocèse.

Avec l'ouverture du Séminaire, s'ouvre une nouvelle ère dans l'histoire du diocèse de Saint-Albert. Et il est juste de remarquer que c'est environ cinquante ans après que les missionnaires commencèrent à résider d'une manière permanente dans le pays ; environ cinquante ans après votre arrivée à la mission du Lac Ste. Anne ; et trente-neuf ans après votre entretien avec Mgr Tache, à la place où aujourd'hui s'élève le maître-autel de la cathédrale.

Quand jadis vous bâtissiez la première église de Saint-Albert, vous pensiez : " Voici un grand jour pour ce pays ! Qu'en fera le Bon Dieu ? " Le Bon Dieu en fit la résidence d'un Evêque, le berceau du premier prêtre né dans le pays, et c'est là qu'aujourd'hui il va rassembler, sous la houlette maternelle du premier évêque de Saint-Albert, les jeunes enfants de toute langue qu'il s'est choisis parmi les anciens habitants et les nouveaux-venus.

Quel admirable dévouement l'Eglise sait inspirer à ses apôtres !

AUX ETATS-UNIS

On signale la conversion, à la suite d'une mission pour les non-catholiques, du Frère Augustin, de la congrégation ritualiste des Frères de Verplanks Point, N. Y. Ils étaient là six Frères, imitant la vie de nos Franciscaïns et copiant même leur costume, religieux. Des six, quatre sont entrés ou se préparent à entrer au sein de l'Eglise catholique, et il faudra probablement fermer l'établissement.

La Metropolitan Truth Society, de New-York, fait un travail dont le besoin se fait sentir dans la grande république. Le P. McGinnis, son directeur, s'est assuré, dans un certain nombre de villes, les services d'un corps de correspondants prêts à défendre l'Eglise partout où elle est attaquée. Cet esprit de combati-

tivité est de bon augure et, s'il est bien dirigé, il peut faire beaucoup de bien.

La même société s'occupe aussi de répandre les journaux catholiques. C'est une autre bonne œuvre digne de tous les encouragements des catholiques sérieux.

Les progrès du catholicisme.

Il y a 70 ans, il n'y avait pas une église catholique à Hartford, Conn. Aujourd'hui il y en a dix.

Il y a eu, dans ces derniers temps, une réunion importante des évêques catholiques de la province ecclésiastique de Texas, au palais épiscopal de Mgr Rouxel. Y assistaient NN. SS. Durier, de Natchitoches, Allen, de Mobile, Heslin, de Natchez, outre Mgr Rouxel, de la Nouvelle-Orléans. Il est probable qu'il y a été question, entre autres choses, de l'ouverture du séminaire ecclésiastique de la Nouvelle-Orléans, dans les premiers jours de l'automne. Le séminaire sera sous la direction des Frères de St Vincent, dont le supérieur, le P. Smith, est attendu sous peu à la Nouvelle-Orléans pour conférer à cet égard avec Mgr Rouxel.

Dans une étude sur le mouvement de la population catholique aux Etats-Unis, d'après les chiffres fournis par le *Catholic Directory* et les rapports diocésains, la *Review*, de St Louis, conclut à une perte nette de 90,000 au bas mot, dans le chiffre des catholiques aux Etats-Unis, comme résultat d'ensemble de l'année 1899.

Il est question, aux Etats-Unis, d'organiser des souscriptions privées pour venir en aide aux écoles catholiques pour les Indiens. On sait que le crédit alloué jusqu'ici pour ces écoles par le gouvernement de Washington a été supprimé cette année. Un journal catholique, le *Southern Messenger*, va même jusqu'à dire que cette œuvre est plus pressante que la dotation de l'Université catholique, et que l'on devrait suspendre pour quelques années les perceptions faites en faveur de cette grande institution, pour permettre de recueillir des souscriptions en vue de tenir debout les écoles menacées de famine.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Nous avons signalé, l'autre jour, le congrès d'archéologie chrétienne tenu à Rome. Voici quelques détails que nous donne à ce sujet un correspondant romain :

A côté du pèlerinage des peuples, Rome a vu aussi le pèlerinage des siècles. Pendant huit jours, l'archéologie chrétienne a tenu ici de solennelles assises. C'était son deuxième congrès arrivant six ans après le premier. On y a passé en revue ce que les premiers siècles chrétiens ont laissé de témoignages sur la foi et la vie de nos pères.

Ce congrès avait réuni des savants de toute nationalité et de toute confession religieuse.

Le caractère particulier de ce congrès, c'est d'avoir été en effet un congrès de science pure. L'Eglise romaine a montré, une fois de plus, qu'elle ne redoute rien de la vraie science; qu'elle laisse à ses investigations propres la plus grande liberté, ne lui demandant qu'une seule chose : de se soumettre aux règles de sa propre méthode, et de ne point s'en tenir à la demi-science, la seule, vraiment, qui éloigne de Dieu.

Ce qu'à le congrès d'archéologie chrétienne a également mis en lumière, c'est la valeur de nos savants catholiques. Le cardinal Parocchi, que le Pape avait délégué comme protecteur du congrès, a fait admirer l'étendue et la profondeur de sa prodigieuse érudition ; tandis que la série des rapports était ouverte par la lecture de deux notes envoyées par le cardinal Rampolla. On sait que c'est aux études d'archéologie chrétienne que l'éminent secrétaire d'Etat consacre les rares loisirs que lui laisse sa participation au gouvernement de l'Eglise, et les quelques heures de vacances que lui apportent les grandes chaleurs de l'été, alors que Rome, étant dépeuplée, la fidélité et le dévouement le retiennent à son poste suprême.

L'abbé Duchesne, le savant directeur de l'Ecole française de Rome, en même temps qu'il charmait les congressistes par la sûreté de sa science et l'agrément de sa parole, dirigeait les débats avec une confiance toute française.

La France était aussi représentée par des savants de tout premier ordre, comme M. Vigoutroux, de Saint-Sulpice, M. Le Camus, les RR. PP. Lelattre, de Carthage, et Léon Cré, et Lagrange, de Jérusalem.

Avant de se terminer, le congrès a décidé de se réunir en 1904, à Carthage, pour célébrer, par de nouvelles assises, le centenaire de la mort de saint Grégoire le Grand.

—Le correspondant parisien de la *Tribuna* ayant fait part à ce journal des dires du correspondant romain du *Figaro* relativement à la retraite des Assomptionnistes de la *Croix*, voici comment la *Voce della Verità* a cru devoir rectifier. On remarquera que l'une des déclarations du cardinal Gotti met à néant la prétention de

l'Univers qu'il y avait eu Congrégation générale pour délibérer sur le cas des Assomptionistes :

Son Em. le cardinal Gotti ne connaît pas même de vue le correspondant romain du *"Figaro"*. Dernièrement un rédacteur de la feuille parisienne s'est présenté à lui dans le but avoué de faire sa connaissance personnelle. Celui-ci, lui, a demandé s'il était vrai que la Congrégation des Evêques et Réguliers avait donné une réponse négative aux deux questions :

1o. Si un ordre religieux peut se mettre à la tête de comités électoraux politiques ;

2o. Si un ordre religieux peut rédiger un journal politique.

Le cardinal Gotti a répondu tout simplement qu'il n'avait jamais eu connaissance de cela et que pourtant, s'il y avait eu Congrégation générale, il devrait bien, lui, s'en douter un peu.

Puis le rédacteur en question a voulu savoir ce que pensait Son Eminence de l'incident des Assomptionistes. Monsieur a appris alors que sa demande était un peu vague, quant à l'objet et au sujet, mais l'Eminentissime cardinal a la ferme espérance qu'on ne fera jamais de lois contre l'Eglise en France.

Quant à la défense faite aux RR. PP. Assomptionistes de prêcher en public, elle semble au cardinal Gotti une reconnaissance juridique du corps moral de la Congrégation, et par conséquent une contradiction de droit et de fait.

Cette réflexion, qui arrivait si bien à point, a mis fin à l'entretien.

—Le 6 mai, Mgr Merry del Val, ancien délégué apostolique au Canada et recteur actuel de l'Académie des nobles ecclésiastiques, a reçu la consécration épiscopale dans l'église espagnole de S. Marie in Monserrato. L'évêque consécrateur a été le cardinal Rampolla. Mgr Merry del Val a été élu archevêque titulaire de Nicée au dernier consistoire.

—La rentrée des chambres italiennes, après l'ajournement forcé, a été marquée par les mêmes scènes de désordre et de violence de langage qui avaient caractérisé les dernières séances. Il a fallu ajourner la séance, au milieu des protestations de l'extrême-gauche, qui faisait un tapage infernal. Reconnaissant l'impossibilité de faire quelque chose d'utile dans de pareilles conditions, le gouvernement a pris le parti de demander au roi la dissolution des chambres, qui lui a été accordée. L'élection aura lieu le 3 juin prochain.

Comme on le voit, la période électorale sera très courte. Elle n'en sera probablement que plus virulente, et tout fait présager que le nouveau cri de Constituante trouvé par les factions avancées leur vaudra de multiples adhésions. La royauté italienne est d'autant plus complètement à la merci des révolutionnaires que les catholiques, le seul élément d'ordre qui pourrait la sauver,

ont pour consigne de s'abstenir de voter. Et la consigne, venant du Pape, est observée, sinon généralement, au moins par la masse des électeurs catholiques.

Tout porte donc à croire que le résultat des élections sera une poussée nouvelle rapprochant les radicaux du pouvoir et que si la monarchie italienne ne sombre pas encore dans cette tourmente, elle aura fait du moins un pas décisif vers l'abîme dans lequel elle disparaîtra. Il n'y a pour elle qu'un moyen de salut immédiat, et encore ne savons-nous pas s'il ne viendrait pas trop tard : faire sa paix avec le Pape, restituer les Etats volés, demander pardon pour le sacrilège commis, rentrer en paix avec sa propre conscience et refaire l'accord avec la meilleure partie de la population italienne. Il est vrai que si Humbert se décidait une bonne fois à cet acte de réparation virile, il pourrait s'attendre à tomber victime de la haine des sectes qui le tiennent par tant de côtés.

Quelle situation !

CHINE.—Le journal "Hoeï pao", de Shang-haï, publie le texte de la lettre que l'empereur des Célestes a adressée à Léon XIII à l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire de sa naissance.

Voici la traduction de cette lettre, qui conserve dans le texte français une certaine saveur exotique :

" Empereur de la grande religion du grand royaume de Rome ! Dans le courant de la douzième lune de cette année, arrive le quatre-vingt-dixième anniversaire de votre naissance. Cette longévité, printemps prolongé des royaumes d'Europe, est un fait extraordinaire.

" Nous pensons que, durant les vingt années de votre règne, vous avez exhorté les hommes à faire le bien dont l'univers entier jouit et vous est reconnaissant.

" C'est pourquoi à l'occasion de cet heureux événement, nous voulons, d'une manière spéciale, vous présenter nos meilleurs souhaits.

" Nous vous souhaitons, d'abord, de célébrer en bonne et robuste santé l'heureux anniversaire et, après, d'arriver jusqu'à la centième année de votre âge.

" Ensuite nous désirons que chrétiens et non chrétiens, tant de la Chine que de partout ailleurs, vivent en mutuelle harmonie et que tous jouissent du bonheur d'une paix prospère.

" En vérité, nous en avons le ferme espoir."

21 mai 1900.